

5.1	Les effectifs des centres de formation d'apprentis : évolution	152
5.2	Les apprentis par région et académie	154
5.3	Les apprentis par spécialité de formation	156
5.4	L'apprentissage dans le second cycle professionnel	158
5.5	Les origines scolaires des apprentis du second degré	160
5.6	L'apprentissage dans le supérieur	162
5.7	Les apprentis et les CFA en 2013-2014	164

Présentation

Après un gain de 10 000 apprentis entre 2010-2011 et 2011-2012, le nombre d'apprentis stagne entre 2011-2012 et 2012-2013. Les effectifs d'apprentis s'élevaient en 2012-2013 à 438 100 contre 436 300 l'année précédente, soit une progression de 0,4 % [1].

Le niveau V accueille près d'un apprenti sur deux (42,4 %) et 94,0 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP. Le niveau IV forme 26,7 % des apprentis, répartis entre le baccalauréat professionnel (62 900 apprentis) et le brevet professionnel (44 800). L'enseignement supérieur en comptabilité 30,9 % ; près de la moitié suit une formation en BTS.

Les évolutions d'effectifs sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. La réforme de la voie professionnelle, mise en place à la rentrée 2009 pour l'apprentissage, a supprimé le BEP (niveau V) au profit du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV). En 2012-2013, le niveau V est en recul de 1,9 % lié à la disparition des apprentis préparant un BEP, mais aussi à la baisse de ceux préparant un CAP ; le niveau IV décroît également (- 5,6 %) avec une baisse des apprentis en baccalauréat professionnel et en brevet professionnel (respectivement - 8,4 % et - 3,2 % par rapport à l'année précédente). Les niveaux du supérieur augmentent de 10,2 % par rapport à 2011 : + 12,0 % pour le BTS et + 8,6 % pour les autres diplômes du supérieur. Les formations du supérieur, autres que le BTS, accueillaient 4 % des apprentis il y a quinze ans, contre près de 17 % en 2012. Les filles sont toujours largement minoritaires dans l'apprentissage. Elles ne représentent que 32 % des effectifs [2]. Cette proportion reste relativement stable d'une année à l'autre. À chaque niveau de formation, elle varie en fonction de l'importance des spécialités des services : de 26 % au niveau V à 45 % au niveau II.

Parmi l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans (âges théoriques des apprentis), 5,2 % suivent une formation en apprentissage. Liés au développement de l'apprentissage dans le supérieur, les taux de scolarisation en apprentissage augmentent entre 2011 et 2012 pour les âges supérieurs à 19 ans [3].

Les centres de formation d'apprentis sont gérés pour l'essentiel par des organismes privés (49,9 %), des chambres de métiers ou de commerce et d'industrie (26,9 %), des établissements d'enseignement (16,4 % en lycées, universités, sections d'apprentissage) [4].

Définitions

Apprentis

Les apprentis sont théoriquement des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Centres de formation d'apprentis (CFA)

Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation reçue en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou par le ministère en charge de l'agriculture. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes pour une durée de cinq ans renouvelable. Ainsi, les CFA peuvent être distingués selon les types d'organismes qui les gèrent (voir tableau 4).

Préapprentis

Sous statut scolaire, les élèves suivent leur formation dans des classes préparatoires à l'apprentissage dont l'appellation a évolué dans le temps : classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (Dima). Ces classes peuvent aussi être implantées en collège ou en lycée.

Niveau V - Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV - Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III - Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I - Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

Taux de scolarisation en apprentissage

Pourcentage de jeunes d'un âge donné scolarisés en apprentissage par rapport à la population totale du même âge.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

[1] Évolution des effectifs dans les centres de formation d'apprentis

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011)

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
CAP	188 070	183 997	175 002	179 940	183 038	177 578	177 290	176 956	177 298	174 740
BEP	36 129	52 974	46 554	48 254	48 604	45 600	22 539	4 320	1 763	-
Autres diplômes de niveau V	7 936	8 362	7 057	7 197	7 652	8 481	9 938	10 581	10 499	11 135
Total Niveau V	232 135	245 333	228 613	235 391	239 294	231 659	209 767	191 857	189 560	185 875
BP	21 299	31 195	40 544	42 367	43 402	44 185	46 485	47 778	46 250	44 751
Bac professionnel	15 632	33 404	39 820	42 709	44 995	46 884	57 638	67 020	68 636	62 875
Autres diplômes de niveau IV	4 396	4 756	6 245	6 875	7 356	7 401	7 777	8 220	9 002	9 271
Total Niveau IV	41 327	69 355	86 609	91 951	95 753	98 470	111 900	123 018	123 888	116 897
BTS	12 539	27 800	35 345	40 611	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769
Autres diplômes de niveau III	2 734	7 753	8 888	9 705	10 577	11 323	11 439	12 109	12 057	13 099
Total Niveau III	15 273	35 553	44 233	50 316	55 577	58 572	59 532	62 074	67 193	74 868
Licence	56	692	5 392	7 129	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522
Master	-	-	2 999	4 639	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676
Diplôme d'ingénieur	1 734	4 644	7 153	7 891	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856
Autres diplômes de niveaux I et II	2 987	10 297	10 860	10 492	10 819	11 664	13 308	15 160	16 901	17 449
Total Niveaux I et II	4 777	15 633	26 404	30 151	34 538	38 949	43 543	49 331	55 693	60 503
Total apprentis	293 512	365 874	385 859	407 809	425 162	427 650	424 742	426 280	436 334	438 143
Préapprentissage	10 409	10 184	9 718	9 936	8 547	7 583	7 344	7 243	6 919	6 670
Total apprentis + préapprentissage	303 921	376 058	395 577	417 745	433 709	435 233	432 086	433 523	443 253	444 813

[2] Répartition des apprentis par niveau de formation et par année en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	Cursus 1 an	Total	Part des filles (%)
Niveau V	91 010	81 188	587	13 090	185 875	26
Niveau IV	41 276	50 880	21 399	3 342	116 897	34
Niveau III	38 070	33 689	968	2 141	74 868	39
Niveau II	2 067	2 829	1 112	16 313	22 321	45
Niveau I	12 373	11 148	5 972	8 644	(1) 38 182	37
Total	184 796	179 734	30 038	43 530	438 143	32

(1) Cet effectif inclut 45 apprentis en 4^e année d'apprentissage.

[3] Taux de scolarisation en apprentissage (%)

(France métropolitaine + DOM hors Mayotte)

Âge	Effectifs d'apprentis 2012	Taux de scolarisation en apprentissage	
		2012	2011
15 ans ou moins	16 489	2,1	2,1
16 ans	55 086	6,8	7,1
17 ans	65 619	8,2	8,1
18 ans	60 224	7,7	7,7
19 ans	55 381	7,1	7,3
20 ans	51 990	6,5	6,4
21 ans	43 059	5,4	5,2
22 ans	34 514	4,3	4,1
23 ans	24 610	3,1	2,9
24 ans	15 699	2,0	1,8
25 ans	9 143	1,2	1,1
26 ans ou plus	6 062	ns	ns

ns : non significatif.

Lecture - En 2012, parmi l'ensemble des jeunes âgés de 17 ans, 8,2 % suivent une formation en apprentissage.

[4] Répartition des apprentis par niveau selon l'organisme gestionnaire en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	V	IV	III	II	I	Total
Association mixte consulaire	9 314	3 111	1 373	172	389	14 359
Chambre d'agriculture	266	320	267	-	-	853
Chambre de commerce et d'industrie	13 295	12 407	12 825	3 834	5 388	47 749
Chambre des métiers	48 489	19 246	2 469	71	-	70 275
CFA résultant d'une convention nationale	341	90	40	12	-	483
Association, organisme pro, entreprise, groupement	84 009	55 292	37 528	13 416	28 275	218 520
Collectivités locales et territoriales	5 035	2 386	222	-	-	7 643
EPLFPA (1)	9 825	9 880	5 619	271	170	25 765
Établissement de formation ou recherche	37	441	1 866	3 061	2 811	8 216
Établissement public local enseignement	10 452	9 053	7 894	1 037	470	28 906
Établissement scolaire privé sous contrat	2 627	2 050	1 872	167	86	6 802
Section d'apprentissage	303	712	864	15	393	2 287
Groupement d'intérêt public	1 882	1 909	2 029	265	200	6 285
Total	185 875	116 897	74 868	22 321	38 182	438 143

(1) Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Présentation

La répartition géographique de l'apprentissage, qui est liée à l'environnement économique local (notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes), fait apparaître de grandes disparités régionales. La concentration des effectifs dans certaines régions ne reflète pas pour autant l'importance que revêt l'apprentissage dans le système de formation professionnelle des régions (voir 5.4).

Tous niveaux de formation confondus, l'apprentissage est fortement développé en termes d'effectifs dans les régions de l'Ouest, du Sud, du Sud-Ouest et en Île-de-France. Cette dernière région concentre 19,1 % de l'ensemble des apprentis de France [1]. Au niveau académique, Versailles et Nantes sont les académies qui en accueillent le plus grand nombre.

Bien que la tendance nationale soit à la stagnation de l'effectif global d'apprentis (+ 0,4 % par rapport à l'année précédente), les évolutions sont différentes selon les académies. En 2012, les académies de Lille, Versailles, Toulouse, Corse, Montpellier et Limoges connaissent une croissance de leurs effectifs comprise entre 2 % et 3,5 %. Les plus fortes hausses sont pour les DOM : Martinique (5,0 %), La Réunion (7,2 %), Guadeloupe (17,5 %) et Guyane (51,0 %). À l'inverse, les académies d'Amiens, Dijon et Aix-Marseille perdent des apprentis, avec des baisses comprises entre 2 % et 4,5 % et même 13,0 % pour Mayotte.

Par ailleurs, l'évolution du nombre d'apprentis est très différente selon les niveaux de formation : les niveaux IV et V perdent des apprentis (- 5,6 % et - 1,9 %), alors que les autres niveaux continuent d'en accueillir un nombre croissant. Au niveau V, les académies de Mayotte, Aix-Marseille, Amiens et Créteil enregistrent les baisses les plus importantes du nombre d'apprentis (respectivement - 13,7 %, - 8,8 %, - 6,8 % et - 5,3 %). Au niveau IV, les académies de Besançon, Dijon, Paris et Nantes enregistrent les plus fortes diminutions (respectivement - 12,2 %, - 12,0 %, - 9,6 % et - 9,1 %). Concernant l'apprentissage dans l'enseignement supérieur, le nombre d'apprentis augmente dans toutes les académies entre 2011 et 2012.

Définitions

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

[1] Effectifs d'apprentis par niveau de formation en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Régions	Académies	Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II	Niveau I	Total	Rappel 2011-2012
Alsace	Strasbourg	6 667	4 035	2 880	953	976	15 511	15 484
Aquitaine	Bordeaux	9 318	4 891	2 477	680	1 310	18 676	18 518
Auvergne	Clermont-Ferrand	5 021	2 392	821	254	475	8 963	8 895
Basse-Normandie	Caen	5 562	3 265	1 137	210	536	10 710	10 883
Bourgogne	Dijon	5 750	2 999	1 509	149	370	10 777	11 218
Bretagne	Rennes	9 003	5 411	2 124	672	1 138	18 348	18 355
Centre	Orléans-Tours	9 480	5 624	3 493	687	868	20 152	20 338
Champagne-Ardenne	Reims	4 408	2 297	1 041	222	530	8 498	8 642
Corse	Corse	1 245	359	267	98	111	2 080	2 030
Franche-Comté	Besançon	4 280	2 935	2 261	377	375	10 228	10 349
Haute-Normandie	Rouen	6 834	3 597	2 049	559	901	13 940	13 865
Île-de-France	Créteil	7 573	6 018	4 862	2 579	3 459	24 491	24 416
	Paris	4 469	5 277	5 251	3 172	6 182	24 351	24 282
	Versailles	8 536	7 457	7 661	4 314	6 937	34 905	34 123
	Total Île-de-France	20 578	18 752	17 774	10 065	16 578	83 747	82 821
Languedoc-Roussillon	Montpellier	7 837	4 024	2 428	549	1 389	16 227	15 801
Limousin	Limoges	1 917	1 230	418	227	128	3 920	3 792
Lorraine	Nancy-Metz	7 150	4 613	3 391	724	624	16 502	16 485
Midi-Pyrénées	Toulouse	8 976	4 128	2 930	606	1 323	17 963	17 543
Nord-Pas-de-Calais	Lille	8 879	6 311	4 523	629	2 247	22 589	22 126
Pays de la Loire	Nantes	12 658	9 965	4 913	649	1 250	29 435	29 543
Picardie	Amiens	5 484	3 378	2 083	336	1 131	12 412	12 735
	Poitiers	6 541	4 166	2 610	461	823	14 601	14 400
	Aix-Marseille	8 657	5 269	2 787	583	1 176	18 472	19 293
	Nice	7 022	3 017	1 291	314	743	12 387	12 479
	Total PACA	15 679	8 286	4 078	897	1 919	30 859	31 772
Rhône-Alpes	Grenoble	9 504	5 857	3 323	707	939	20 330	20 208
	Lyon	8 559	6 291	4 669	1 265	2 124	22 908	22 594
	Total Rhône-Alpes	18 063	12 148	7 992	1 972	3 063	43 238	42 802
	France métropolitaine	181 330	114 806	73 199	21 976	38 065	429 376	428 397
Guadeloupe	Guadeloupe	1 073	216	352	58	23	1 722	1 465
Guyane	Guyane	423	52	227	-	-	702	465
Martinique	Martinique	610	533	296	138	22	1 599	1 523
Mayotte	Mayotte	234	33	-	-	-	267	307
La Réunion	La Réunion	2 205	1 257	794	149	72	4 477	4 177
	DOM	4 545	2 091	1 669	345	117	8 767	7 937
France métropolitaine + DOM		185 875	116 897	74 868	22 321	38 182	438 143	436 334

Présentation

En 2012-2013, l'apprentissage en France métropolitaine et dans les DOM, tous niveaux de formation confondus, reste orienté vers les domaines de la production (59,0 %) [1]. Il y a un contraste entre le secondaire (niveaux IV et V), relevant majoritairement des domaines de la production (68,0 %), et le supérieur (niveaux I, II et III), relevant majoritairement de ceux des services (58,8 %).

Au niveau V, près de trois apprentis sur quatre préparent leur diplôme dans les domaines de la production. Les effectifs les plus importants se concentrent dans les spécialités du génie civil et de la construction, et dans celles des transformations.

Les domaines de la production concentrent également un grand nombre d'apprentis en formation de niveau IV (58,8 %).

Les apprentis suivant une formation de l'enseignement supérieur relèvent majoritairement des domaines des services (56,6 % pour le niveau III, 72,8 % pour le niveau II et 55,0 % pour le niveau I) et plus particulièrement dans celui des échanges et gestion (respectivement 36,2 %, 53,2 % et 39,2 %).

Tous niveaux confondus, les filles sont toujours minoritaires dans l'apprentissage (32,2 %). La part des filles reste la plus élevée au niveau II, mais augmente au niveau I (37,0 % en 2012-2013 contre 36,1 % en 2011-2012). Plus globalement, la part des filles à chaque niveau est liée à l'importance de l'offre de formation dans les spécialités des services.

Les domaines de la production sont à dominante fortement masculine (89,6 % sont des garçons). Les filles sont majoritaires en revanche dans les formations relevant des domaines « Services aux personnes » (77,3 %), « Matériaux souples » (70,6 %) et « Échanges et gestion » (59,4 %).

Définitions

Spécialités de formations

La nomenclature utilisée est celle des spécialités de formations, établie par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) en décembre 1993. Le niveau de classement retenu est le niveau 17, dit des « domaines de spécialités ».

Niveau V

Préparation d'un diplôme de second cycle court professionnel, type CAP ou BEP.

Niveau IV

Préparation d'un diplôme de second cycle long, type baccalauréat ou brevet professionnel.

Niveau III

Préparation d'un diplôme bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

[1] Effectifs d'apprentis par domaine de spécialités et niveau de formation en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Domaines de spécialités	Niveau V			Niveau IV			Niveau III		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	-	-	-	-	-	-	242	41,3	0,3
12 - Sciences humaines et droit	-	-	-	-	-	-	-	-	-
13 - Lettres et arts	-	-	-	43	48,8	ε	24	54,2	ε
Domaines disciplinaires	-	-	-	43	48,8	ε	266	42,5	0,4
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	36	8,3	ε	464	10,1	0,4	7 810	5,4	10,4
21 - Agriculture, pêche, forêt	11 875	11,7	6,4	12 043	20,0	10,3	7 086	23,9	9,5
22 - Transformations	52 457	17,3	28,2	15 061	14,8	12,9	3 694	22,4	4,9
23 - Génie civil, constructions, bois	47 935	2,2	25,8	13 314	5,8	11,4	3 618	11,9	4,8
24 - Matériaux souples	666	64,1	0,4	213	78,9	0,2	118	93,2	0,2
25 - Mécanique, électricité, électronique	24 034	1,3	12,9	27 646	2,0	23,6	9 879	3,7	13,2
Domaines de la production	137 003	9,0	73,7	68 741	9,0	58,8	32 205	12,0	43,0
30 - Spécialités plurivalentes des services	-	-	-	243	87,2	0,2	-	-	-
31 - Échanges et gestion	18 443	68,5	9,9	15 965	59,6	13,7	27 118	57,2	36,2
32 - Communication et information	542	28,6	0,3	2 462	56,6	2,1	6 614	53,0	8,8
33 - Services aux personnes	29 142	77,8	15,7	28 502	78,6	24,4	7 604	72,1	10,2
34 - Services à la collectivité	745	41,3	0,4	941	34,3	0,8	1 061	37,9	1,4
Domaines des services	48 872	73,2	26,3	48 113	70,3	41,2	42 397	58,7	56,6
Total	185 875	25,8	100,0	116 897	34,3	100,0	74 868	38,5	100,0

Domaines de spécialités	Niveau II			Niveau I			Ensemble		
	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)	Effectifs	Part des filles (%)	Répartition (%)
11 - Mathématiques et sciences	213	38,0	1,0	651	48,2	1,7	1 106	44,8	0,3
12 - Sciences humaines et droit	372	69,4	1,7	1 247	64,8	3,3	1 619	65,8	0,4
13 - Lettres et arts	16	75,0	0,1	145	82,8	0,4	228	72,8	0,1
Domaines disciplinaires	601	58,4	2,7	2 043	60,8	5,4	2 953	58,5	0,7
20 - Spécialités pluritechnologiques de la production	1 589	22,6	7,1	5 090	17,4	13,3	14 989	11,5	3,4
21 - Agriculture, pêche, forêt	432	33,1	1,9	769	52,5	2,0	32 205	18,8	7,4
22 - Transformations	1 961	44,0	8,8	1 861	35,7	4,9	75 034	18,2	17,1
23 - Génie civil, constructions, bois	589	14,6	2,6	1 776	17,5	4,7	67 232	4,0	15,3
24 - Matériaux souples	51	88,2	0,2	164	64,6	0,4	1 212	70,6	0,3
25 - Mécanique, électricité, électronique	841	6,4	3,8	5 476	10,6	14,3	67 876	2,8	15,5
Domaines de la production	5 463	28,4	24,5	15 136	19,5	39,6	258 548	10,4	59,0
30 - Spécialités plurivalentes des services	19	57,9	0,1	18	61,1	0,0	280	83,6	0,1
31 - Échanges et gestion	11 877	55,9	53,2	14 949	54,7	39,2	88 352	59,4	20,2
32 - Communication et information	3 048	25,5	13,7	4 561	20,1	11,9	17 227	39,2	3,9
33 - Services aux personnes	884	71,7	4,0	556	70,7	1,5	66 688	77,3	15,2
34 - Services à la collectivité	429	40,8	1,9	919	46,7	2,4	4 095	40,0	0,9
Domaines des services	16 257	50,7	72,8	21 003	47,3	55,0	176 642	63,8	40,3
Total	22 321	45,4	100,0	38 182	37,0	100,0	438 143	32,2	100,0

Lecture - 16 257 apprentis de niveau II préparent un diplôme dans le domaine des services. 50,7 % sont des filles. 72,8 % des apprentis de niveau II se forment dans les spécialités des services.

Présentation

Les formations du second cycle professionnel (principalement CAP pour le niveau V et brevet professionnel ou baccalauréat professionnel pour le niveau IV) sont accessibles par apprentissage (formation en CFA) ou par la voie scolaire (formation en lycée). L'apprentissage représente, en 2012, 28,7 % des formations du second degré professionnel (niveaux V et IV) avec de fortes disparités entre les deux niveaux : 56,5 % des effectifs de niveau V sont des apprentis, contre 16,1 % des effectifs de niveau IV [1]. Le poids de l'apprentissage dans les formations professionnelles du second degré varie faiblement entre 2011 et 2012 (+ 0,4 point), mais présente des évolutions différentes pour chacun des niveaux : + 5,3 points pour le niveau V et - 0,7 point pour le niveau IV.

À partir de la rentrée 2009, la réforme de la voie professionnelle de l'enseignement secondaire entraîne la disparition progressive du BEP (niveau V) au profit de la mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans (niveau IV). Cette réforme explique l'évolution récente de la part de l'apprentissage dans les effectifs de niveaux V et IV : hausse de la part des apprentis au niveau V (CAP essentiellement), baisse de leur part au niveau IV (baccalauréat professionnel essentiellement). Ces tendances résultent de la place respective qu'occupaient les CAP et les BEP dans les lycées et les CFA avant la réforme : prédominance des CAP dans les CFA, prédominance des BEP dans les lycées.

Le poids de l'apprentissage dans les formations du second degré professionnel est très variable selon les académies et les niveaux de formation [2]. La diversité observée d'une académie à l'autre, pour un niveau de formation donné, traduit un engagement régional différent en matière de développement de l'apprentissage.

En France métropolitaine, son poids varie, pour le niveau V, de 42,0 % dans l'académie de Lille à 71,1 % dans l'académie de Nice et celle de Corse et, pour le niveau IV, de 11,8 % dans l'académie de Lille à 27,5 % dans l'académie de Paris. Dans les DOM, le poids de l'apprentissage est faible : 26,5 % pour le niveau V et 6,6 % pour le niveau IV.

Définitions

Statut scolaire

Pour le niveau V, élèves dans les établissements du second degré publics et privés préparant un CAP, une mention complémentaire ou un autre diplôme de ce niveau.

Pour le niveau IV, élèves préparant un baccalauréat professionnel, un brevet des métiers d'arts ou un autre diplôme de ce niveau.

Apprentis du second cycle professionnel

Jeunes âgés théoriquement de 16 à 25 ans préparant un diplôme de niveau V (CAP, mention complémentaire ou autres diplômes de niveau V) ou de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel, brevet de maîtrise ou autres diplômes de niveau IV (hors brevet de technicien)) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant formation en entreprise et enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa).
Situation au 31 décembre de l'année scolaire.
Systèmes d'information Scolarité et SAFRAN.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

[1] Évolution du poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel (%)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011)

	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013
Niveau V	28,8	27,6	28,4	29,0	31,3	39,0	46,4	51,2	56,5
Niveau IV	26,6	28,8	29,2	29,8	25,3	19,4	17,5	16,8	16,1
Ensemble	28,3	27,9	28,6	29,2	29,2	28,9	28,2	28,3	28,7

[2] Poids de l'apprentissage dans le second cycle professionnel par région et académie en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Régions	Académies	Effectifs du second cycle professionnel				Poids de l'apprentissage (%) (1)		
		Statut scolaire		Statut apprenti		Niveau V	Niveau IV	Ensemble
		Niveau V (2)	Niveau IV (3)	Niveau V	Niveau IV			
Alsace	Strasbourg	3 719	14 606	6 667	4 035	64,2	21,6	36,9
Aquitaine	Bordeaux	6 698	29 192	9 318	4 891	58,2	14,4	28,4
Auvergne	Clermont-Ferrand	2 886	11 906	5 021	2 392	63,5	16,7	33,4
Basse-Normandie	Caen	3 554	15 284	5 562	3 265	61,0	17,6	31,9
Bourgogne	Dijon	3 298	15 362	5 750	2 999	63,5	16,3	31,9
Bretagne	Rennes	6 544	32 888	9 003	5 411	57,9	14,1	26,8
Centre	Orléans-Tours	4 267	21 650	9 480	5 624	69,0	20,6	36,8
Champagne-Ardenne	Reims	3 245	13 697	4 408	2 297	57,6	14,4	28,4
Corse	Corse	506	2 028	1 245	359	71,1	15,0	38,8
Franche-Comté	Besançon	2 639	12 237	4 280	2 935	61,9	19,3	32,7
Haute-Normandie	Rouen	4 128	17 483	6 834	3 587	62,3	17,0	32,5
Île-de-France	Créteil	6 955	39 647	7 573	6 018	52,1	13,2	22,6
	Paris	3 810	13 479	4 469	5 124	54,0	27,5	35,7
	Versailles	8 078	41 348	8 536	7 457	51,4	15,3	24,4
	Total Île-de-France	18 843	94 474	20 578	18 599	52,2	16,4	25,7
Languedoc-Roussillon	Montpellier	5 510	25 921	7 837	4 024	58,7	13,4	27,4
Limousin	Limoges	1 596	6 533	1 917	1 230	54,6	15,8	27,9
Lorraine	Nancy-Metz	4 268	23 933	7 150	4 613	62,6	16,2	29,4
Midi-Pyrénées	Toulouse	5 060	26 883	8 976	4 112	63,9	13,3	29,1
Nord-Pas-de-Calais	Lille	12 252	47 081	8 879	6 311	42,0	11,8	20,4
Pays de la Loire	Nantes	7 271	34 794	12 658	9 965	63,5	22,3	35,0
Picardie	Amiens	5 247	20 784	5 484	3 378	51,1	14,0	25,4
Poitou-Charentes	Poitiers	3 504	16 047	6 541	4 142	65,1	20,5	35,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	7 986	25 361	8 657	5 228	52,0	17,1	29,4
	Nice	2 852	15 906	7 022	3 017	71,1	15,9	34,9
	Total PACA	10 838	41 267	15 679	8 245	59,1	16,7	31,5
Rhône-Alpes	Grenoble	7 484	28 922	9 504	5 826	55,9	16,8	29,6
	Lyon	6 957	26 234	8 559	6 289	55,2	19,3	30,9
	Total Rhône-Alpes	14 441	55 156	18 063	12 115	55,6	18,0	30,2
	France métropolitaine	130 314	579 206	181 330	114 529	58,2	16,5	29,4
Guadeloupe	Guadeloupe	1 958	6 575	1 073	216	35,4	3,2	13,1
Guyane	Guyane	2 214	3 739	423	52	16,0	1,4	7,4
Martinique	Martinique	1 595	5 385	610	533	27,7	9,0	14,1
Mayotte	Mayotte	1 724	2 375	234	33	12,0	1,4	6,1
La Réunion	La Réunion	5 096	11 738	2 205	1 257	30,2	9,7	17,1
	DOM	12 587	29 812	4 545	2 091	26,5	6,6	13,5
	France métropolitaine + DOM	142 901	609 018	185 875	116 620	56,5	16,1	28,7

(1) Apprentis/ensemble du second cycle professionnel (%).

(2) Niveau V statut scolaire : CAP, mention complémentaire et autres diplômes de ce niveau.

(3) Niveau IV statut scolaire : bac pro, BMA (brevet des métiers d'art) et autres diplômes de ce niveau.

Présentation

En 2012-2013, 62,4 % des apprentis inscrits en première année d'apprentissage de niveau IV ou V arrivent de la voie scolaire (formation en collège ou lycée), 23,6 % étaient déjà apprentis l'année précédente, 8,6 % étaient dans une autre situation (emploi par exemple) [1]. La proportion des apprentis en provenance de la voie scolaire diminue (63,2 % en 2011) au profit des entrées en provenance de l'apprentissage (23,1 % en 2011).

Parmi les apprentis inscrits en première année de formation de niveau V (principalement CAP), près des trois quarts arrivent de la voie scolaire (71,7 %), majoritairement après une classe de troisième (43,2 %). En 2012, le nombre d'apprentis venant de cinquième, quatrième ou de l'enseignement spécial stagne et atteint 4,7 %.

En ce qui concerne les apprentis inscrits en formation de niveau IV, près de la moitié d'entre eux (44,5 %) suivaient déjà une formation en apprentissage l'année précédente, 40,5 % suivaient une formation de niveau V par apprentissage. Ceci montre que l'apprentissage est une filière professionnelle à part entière associant emploi et formation, aux côtés des filières sous statut scolaire. Les effectifs d'apprentis de niveau IV originaires de troisième stagnent en 2012 (13,6 %) après une forte progression entre 2008 et 2011 (de 0,9 % à 13,3 %). Les apprentis venant du second cycle professionnel sous statut scolaire stagnent également en 2012, 16,1 %, après une baisse importante entre 2008 et 2011 (de 30,7 % à 16,2 %). Cela s'explique par la mise en place de la réforme de la voie professionnelle qui a créé le baccalauréat professionnel en 3 ans, diplôme de niveau IV qui recrute les sortants de troisième.

Définitions

CAP

Certificat d'aptitude professionnelle.

CFA

Centre de formation d'apprentis.

Préapprentissage

Formations sous statut scolaire dans les classes préparatoires à l'apprentissage (CPA), classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (Clipa), dispositifs d'initiation aux métiers en alternance (Dima).

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

[1] Origine des apprentis de première année en 2012-2013 (cursus 2 et 3 ans)

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

Origine (année 2011-2012)		Année 2012-2013					
		Niveau V		Niveau IV		Total	
		Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Scolaires	5 ^e , 4 ^e , enseignement spécial	4 322	4,7	169	0,4	4 491	3,4
	3 ^e	39 357	43,2	5 603	13,6	44 960	34,0
	Préapprentissage	4 133	4,5	197	0,5	4 330	3,3
	2 nd cycle pro	10 462	11,5	6 642	16,1	17 104	12,9
	2 nd cycle GT	6 455	7,1	3 741	9,1	10 196	7,7
	Autres scolaires	26	ε	-	-	26	ε
	Supérieur	543	0,6	929	2,3	1 472	1,1
Total scolaires		65 298	71,7	17 281	41,9	82 579	62,4
Apprentis	Niveau V	11 244	12,4	16 712	40,5	27 956	21,1
	Niveau IV	1 449	1,6	1 560	3,8	3 009	2,3
	Niveau III	89	0,1	81	0,2	170	0,1
	Niveaux I et II	48	0,1	31	0,1	79	0,1
	Total apprentis		12 830	14,1	18 384	44,5	31 214
Ni scolaire, ni apprenti		7 554	8,3	3 825	9,3	11 379	8,6
Origine inconnue		5 328	5,9	1 786	4,3	7 114	5,4
Ensemble		91 010	100,0	41 276	100,0	132 286	100,0

Lecture - 44,5 % des apprentis de première année de niveau IV étaient l'année précédente en apprentissage.

Présentation

Poursuivant la tendance observée depuis 1993, l'apprentissage continue de se développer dans l'enseignement supérieur [1]. En 2012, 135 400 jeunes ont préparé un diplôme d'enseignement supérieur par la voie de l'apprentissage, soit une hausse de 10,2 % par rapport à l'année précédente. Le niveau III représente 55,3 % des apprentis du supérieur, le niveau II 16,5 % et le niveau I 28,2 %. Tous les niveaux enregistrent une augmentation par rapport à 2011 : 11,4 % pour le niveau III, 2,6 % pour le niveau II et 12,5 % pour le niveau I.

Le BTS occupe toujours une place prépondérante, puisqu'il regroupe 45,6 % des apprentis du supérieur. Les effectifs d'apprentis en BTS continuent leur progression entamée en 2011 (+ 12,0 % par rapport à 2011) après une période de stagnation entre 2008 et 2010.

Les effectifs d'apprentis préparant un DUT augmentent (+ 2,7 %) et atteignent 5 900 jeunes en 2012.

Quant aux effectifs d'apprentis préparant une licence ou un master professionnels, ils sont toujours en progression.

15 900 apprentis préparent un diplôme d'ingénieur (contre 14 100 l'an passé), principalement dans les spécialités de la mécanique, des technologies industrielles, de l'électricité et de l'électronique, spécialités à faible taux de féminisation (13,2 % de filles contre 16,7 % pour l'ensemble des formations d'ingénieurs).

Les autres effectifs se répartissent entre des diplômes très variés, essentiellement dans le secteur des échanges et de la gestion, du commerce, de la vente et de la comptabilité, gestion.

49,1 % des jeunes inscrits en première année de niveau III par apprentissage sont issus d'une terminale de lycée ; la part de ceux venant de terminale professionnelle gagne 4,6 points par rapport à 2011, celle des autres terminales diminue (- 1,1 point pour les terminales générales et - 0,5 point pour les terminales technologiques). Ils sont peu nombreux (8,0 % en 2012) à intégrer une formation de niveau III par apprentissage après un parcours dans un autre cursus du supérieur. En 2012, le nombre de jeunes inscrits dans ce niveau de formation, et qui étaient déjà apprentis l'an passé, est de 20,3 % [2].

29,2 % des jeunes préparant un diplôme d'ingénieur par apprentissage poursuivaient des études en IUT sous statut étudiant l'année précédente, 23,7 % suivaient déjà une formation par apprentissage [3].

26,8 % des apprentis en première année de niveau I ou II (hors ingénieurs) étaient déjà sous ce statut l'année précédente, et ils sont 26,4 % à venir d'un BTS ou d'un DUT sous statut étudiant [4].

Définitions

Champ

Centres de formation d'apprentis (CFA) de France métropolitaine et des DOM. Il n'y a pas d'apprentis dans l'enseignement supérieur à Mayotte.

Niveau III

Préparation d'un diplôme de niveau bac + 2, type BTS ou DUT.

Niveaux II et I

Préparation d'un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 3.

BTS

Brevet de technicien supérieur.

DUT

Diplôme universitaire de technologie.

Licence

Les licences préparées en apprentissage sont essentiellement des licences professionnelles.

 Sources : MENESR-DEPP

Système d'information sur la formation des apprentis (Sifa). Situation au 31 décembre de l'année scolaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information 13.22.

- « L'apprentissage entre formation et insertion professionnelle », *Formation et emploi*, Insee-Références, juin 2009.

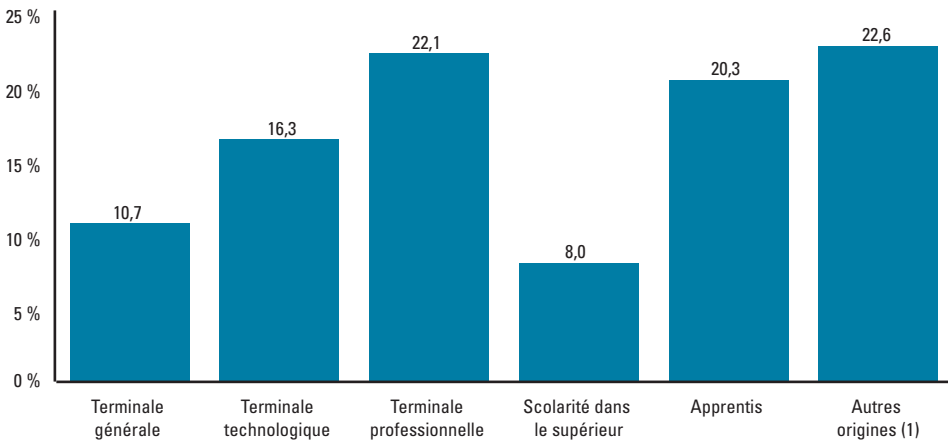
[1] Évolution des effectifs d'apprentis préparant un diplôme d'enseignement supérieur

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte depuis 2011)

	1995 1996	2000 2001	2005 2006	2006 2007	2007 2008	2008 2009	2009 2010	2010 2011	2011 2012	2012 2013	Part des filles (%)
BTS/BTSA	12 539	27 800	35 345	40 611	45 000	47 249	48 093	49 965	55 136	61 769	36,6
DUT	2 067	4 285	4 717	5 157	5 552	5 795	5 390	5 548	5 731	5 887	38,6
Autres niveau III	667	3 468	4 171	4 548	5 025	5 528	6 049	6 561	6 326	7 212	55,3
Total niveau III	15 273	35 553	44 233	50 316	55 577	58 572	59 532	62 074	67 193	74 868	38,5
Licence	56	692	5 392	7 129	8 580	9 983	10 663	11 943	13 515	14 522	43,8
Maîtrise	577	1 837	1 489	861	339	-	-	-	-	-	-
Autres niveau II	2 196	6 919	8 182	8 471	8 279	6 038	6 724	7 246	8 247	7 799	48,4
Total niveau II	2 829	9 448	15 063	16 461	17 198	16 021	17 387	19 189	21 762	22 321	45,5
Diplômes ingénieurs	1 734	4 644	7 153	7 891	9 147	10 279	11 489	12 706	14 083	15 856	16,7
DESS	193	1 162	411	-	-	-	-	-	-	-	-
Master	-	-	2 999	4 639	5 992	7 023	8 083	9 522	11 194	12 676	54,2
Autres niveau I	21	379	778	1 160	2 201	5 626	6 584	7 914	8 654	9 650	47,7
Total niveau I	1 948	6 185	11 341	13 690	17 340	22 928	26 156	30 142	33 931	38 182	37,0
Ensemble	20 050	51 186	70 637	80 467	90 115	97 521	103 075	111 405	122 886	135 371	39,2

[2] Origine des apprentis de première année de niveau III en 2012-2013 (%)

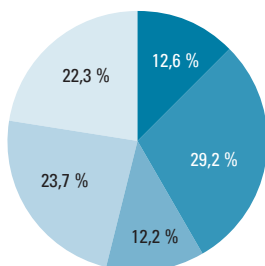
(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)



(1) Stage, emploi, chômage... + origine inconnue (8,6 %).

[3] Origine des apprentis ingénieurs en première année en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

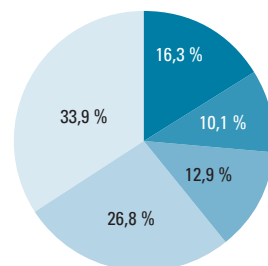


(1) Stage, emploi, chômage... + origine inconnue (15,5 %).

[4] Origine des apprentis de niveaux II et I (hors ingénieurs) en première année en 2012-2013

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

- BTS hors apprentissage
- DUT hors apprentissage
- Autre scolarité supérieure
- Apprentissage
- Autres origines (1)



(1) Stage, emploi, chômage... + origine inconnue (25,8 %).

Présentation

Selon les résultats provisoires pour l'année scolaire 2013-2014, 432 400 jeunes sont inscrits dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA) de France métropolitaine et des DOM. 426 600 sont apprentis (98,7 %) et 5 800 sont préapprentis (1,7 % en Dima) [1].

Le nombre total d'apprentis est en baisse dans les CFA et les SA : - 2,6 % par rapport à 2012. Les établissements sous contrôle pédagogique du ministère en charge de l'agriculture en accueillent 35 300, soit - 1,2 %. Ceux sous contrôle pédagogique des autres ministères accueillent 390 500 apprentis, soit 2,8 % de moins qu'en 2012.

Tous ministères confondus, les formations de niveau V accueillent près de la moitié des apprentis (175 500 apprentis, soit 41,1 % de l'effectif total d'apprentis) [2]. 96,6 % des jeunes de ce niveau préparent un CAP ou une certification. Les formations de niveau IV accueillent 112 200 apprentis (26,3 %), répartis presque à part égale entre le baccalauréat professionnel et le BP. Au niveau III, 74 400 jeunes suivent une formation par la voie de l'apprentissage (17,4 %), la formation la plus fréquente étant le BTS (61 200). Ils sont 22 900 au niveau II (5,4 %) parmi lesquels 15 500 préparent une licence. 41 600 apprentis préparent un diplôme de niveau I (9,8 %), les diplômés d'ingénieur et les masters accueillant respectivement 17 700 et 17 900 apprentis.

Les évolutions d'effectifs par rapport à 2012-2013 sont très différentes selon le niveau du diplôme préparé. En 2013-2014, le niveau V et le niveau IV sont en recul respectivement de 5,6 % et 4,0 %.

Le niveau III stagne cette année grâce à la croissance du nombre d'apprentis préparant un DUT. Les niveaux II et I augmentent avec une progression de 6,4 % pour la licence, de 11,7 % pour le diplôme d'ingénieur et de 41,3 % pour le master.

Cette année, les effectifs d'apprentis croissent seulement dans trois académies (La Réunion, Guyane et Nice). Dans six académies (Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Martinique, Montpellier et Toulouse) les effectifs stagnent. Dans les vingt-deux autres, le nombre d'apprentis diminue ; parmi ces académies, cinq enregistrent une baisse supérieure à 5 % (Paris, Nantes, Dijon, Aix-Marseille et Guadeloupe).

Les fortes évolutions des académies de Nice et d'Aix-Marseille s'expliquent par le déménagement d'un CFA de taille importante d'une académie à l'autre.

Les apprentis sont accueillis dans 1 013 CFA et SA, dont 851 sous la tutelle du ministère en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, 137 du ministère en charge de l'agriculture [3].

Définitions

Champ de l'enquête

Ensemble des personnes inscrites (apprentis et pré-apprentis) dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage (SA), y compris les CFA « agriculture ».

Apprentis

Voir « Définitions » en 5.1.

Préapprentis

Voir « Définitions » en 5.1.

CFA

Centre de formation d'apprentis.

SA

Section d'apprentissage d'un lycée ou d'une université.

CAP (A)

Certificat d'aptitude professionnelle (agricole).

BP (A) - Brevet professionnel (agricole).

MC - Mention complémentaire.

BTS (A)

Brevet de technicien supérieur (agricole).

DUT

Diplôme universitaire de technologie.

 Sources : MENESR-DEPP

Enquête n° 10 (enquête rapide sur les effectifs en CFA et sections d'apprentissage – résultats provisoires au 31 décembre 2013) et Sifa (Système d'information sur la formation des apprentis) au 31 décembre 2012.

[1] Effectifs dans les centres de formation d'apprentis et les sections d'apprentissage par région et académie en 2013-2014 (résultats provisoires) (1)

Régions	Académies	CFA/SA hors agriculture		CFA/SA agricoles		Effectifs totaux	dont apprentis
		Apprentis	Préapprentissage	Apprentis	Préapprentissage		
Alsace	Strasbourg	14 354	239	903	31	15 527	15 257
Aquitaine	Bordeaux	16 720	243	2 192	152	19 307	18 912
Auvergne	Clermont-Ferrand	7 953	43	938	31	8 965	8 891
Basse-Normandie	Caen	9 113	-	1 371	-	10 484	10 484
Bourgogne	Dijon	8 728	182	1 356	53	10 319	10 084
Bretagne	Rennes	16 180	134	1 797	31	18 142	17 977
Centre	Orléans-Tours	17 644	244	1 598	66	19 552	19 242
Champagne-Ardenne	Reims	7 593	185	749	49	8 576	8 342
Corse	Corse	1 892	-	101	-	1 993	1 993
Franche-Comté	Besançon	8 424	136	1 368	64	9 992	9 792
Haute-Normandie	Rouen	12 098	157	1 241	28	13 524	13 339
Île-de-France	Paris	26 038	178	76	-	26 292	26 114
	Créteil	20 818	240	464	11	21 533	21 282
	Versailles	32 870	588	1 223	74	34 755	34 093
	Total Île-de-France	79 726	1 006	1 763	85	82 580	81 489
Languedoc-Roussillon	Montpellier	15 024	63	1 250	-	16 337	16 274
Limousin	Limoges	3 241	114	509	-	3 864	3 750
Lorraine	Nancy-Metz	14 425	324	1 637	103	16 489	16 062
Midi-Pyrénées	Toulouse	16 434	550	1 509	77	18 570	17 943
Nord-Pas-de-Calais	Lille	20 111	-	2 283	-	22 394	22 394
Pays de la Loire	Nantes	25 085	-	2 762	-	27 847	27 847
Picardie	Amiens	10 595	455	1 426	92	12 568	12 021
Poitou-Charentes	Poitiers	12 319	146	1 748	-	14 213	14 067
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Aix-Marseille	18 150	-	413	-	18 563	18 563
	Nice	8 714	-	2 376	-	11 090	11 090
	Total PACA	26 864	-	2 789	-	29 653	29 653
Rhône-Alpes	Grenoble	14 039	124	-	-	14 163	14 039
	Lyon	24 916	325	3 274	11	28 526	28 190
	Total Rhône-Alpes	38 955	449	3 274	11	42 689	42 229
France métropolitaine		383 478	4 670	34 564	873	423 585	418 042
Guadeloupe	Guadeloupe	1 256	85	107	-	1 448	1 363
Guyane	Guyane	685	-	63	-	748	748
Martinique	Martinique	1 484	109	129	14	1 736	1 613
Mayotte	Mayotte	252	85	-	-	337	252
La Réunion	La Réunion	4 192	-	402	-	4 594	4 594
DOM		7 869	279	701	14	8 863	8 570
France métropolitaine + DOM		391 347	4 949	35 265	887	432 448	426 612

(1) Résultats de l'enquête rapide au 31 décembre 2013.

[2] Effectifs d'apprentis en CFA et SA par niveau et diplôme

(France métropolitaine + DOM y compris Mayotte)

	2012-2013 (1)	2013-2014 (2)	Évolution (%)
CAP + certifications	180 316	169 570	-6,0
Mentions complémentaires	5 559	5 919	6,5
Niveau V	185 875	175 489	-5,6
BP + certifications	54 022	53 103	-1,7
Bac pro	62 875	59 122	-6,0
Niveau IV	116 897	112 225	-4,0
BTS	61 769	61 175	-1,0
DUT + certifications	13 099	13 242	1,1
Niveau III	74 868	74 417	-0,6
Licence	14 522	15 452	6,4
Autres	7 799	7 406	-5,0
Niveau II	22 321	22 858	2,4
Ingénieur	15 856	17 719	11,7
Master	12 676	17 917	41,3
Autres	9 650	5 987	-38,0
Niveau I	38 182	41 623	9,0
Total	438 143	426 612	-2,6

(1) Résultats issus de Sifa au 31/12/2012.

(2) Résultats provisoires issus de l'enquête rapide au 31/12/2013.

[3] Répartition des CFA et SA selon le ministère de tutelle en 2013-2014

En charge de	Nombre de CFA/SA
Éducation nationale/enseignement supérieur	851
Agriculture	137
Santé	20
Autres	5
Total	1 013